

CHIRURGIE AMBULATOIRE : ORGANISER ET DÉVELOPPER

La chirurgie ambulatoire répond à une demande des patients et constitue un objectif de développement national avec une déclinaison dans le CPOM de chaque établissement. La spécificité essentielle de la chirurgie ambulatoire par rapport aux autres modes de prise en charge est le temps limité au maximum à 12 h de présence du patient au sein de la structure. Cette contrainte impose une anticipation de tous les incidents potentiels de parcours de prise en charge pour permettre un « tempo » à la fois rapide et fluide. Ainsi la mise en œuvre de la chirurgie ambulatoire repose sur un travail d'équipe et pas seulement sur le clinicien qui réali-

sera l'acte. Des recommandations organisationnelles sont produites par l'HAS et l'ANAP.

Le décret du 20 août 2012, qui précise et modifie les conditions techniques de fonctionnement de la chirurgie ambulatoire, souligne l'importance des formations pour ces organisations spécifiques (art D6124-305). La FEHAP propose une formation « en intra » à ses adhérents. Organisée sur site, elle permet de former l'ensemble des professionnels concernés pour construire et mettre en œuvre des processus partagés et respectueux de la réglementation.

OBJECTIFS

- Repérer le potentiel d'actes de chirurgie ambulatoire
- Connaître la réglementation et analyser son impact sur l'organisation à mettre en œuvre
- Identifier les modalités de réalisation d'un état des lieux de l'organisation actuelle tel un véritable audit interne
- Repérer les éléments-clefs de construction d'une nouvelle organisation s'appuyant sur des processus partagés par l'ensemble des professionnels : administratifs, paramédicaux, médicaux

CONTENU

La réglementation de référence et ses conséquences

Repérer le potentiel d'actes ambulatoires

- Identifier le volume par acte ciblé
- Identifier les actes forains de chirurgie ambulatoire
- Identifier la part de substitution
- Analyser l'attractivité de l'établissement pour les actes ciblés

Réaliser un audit interne

- Établir l'état des lieux des organisations sur tout le parcours du patient : de la consultation à la sortie d'hospitalisation
- Analyser les freins éventuels liés aux professionnels (pratiques, démographie, compétences), à la typologie des patients, à l'offre libérale d'aval, aux contraintes architecturales, etc.

Construire une nouvelle organisation

- Gérer des flux (identifier, comprendre et caractériser ces flux)
- Anticiper de ce qui peut l'être dans le parcours du patient
- Connaître des temps d'attente et des causes de dysfonctionnements habituels
- S'interroger sur l'organisation du bloc opératoire
- Organiser le circuit de l'information
- Identifier les limites au développement



À déterminer



En intra



Nous contacter

1 jour



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE



PUBLICS

- Directeurs
- Médecins
- Cadres infirmiers

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant :

- apports méthodologiques et fiches techniques
- retours d'expériences
- analyse des pratiques

INTERVENANT

- Conseiller médical